



Centre national d'information indépendante sur les déchets

## Assemblée Générale Extraordinaire 2007 du CNIID Compte-rendu

1<sup>er</sup> décembre 2007 – 17h00-18h00

Maison des Associations du XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris <sup>1</sup>

**Seul point à l'Ordre du Jour : modification des Statuts de l'Association dénommée :  
CNIID - Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets.**

Présents ou représentés :

Membres du Conseil d'Administration : Judith BECHER (Trésorière), Robert GADESSAUD (Secrétaire), Eric GRINDA, Serge ORRU, Claude-Noële PICKMANN (Présidente), Yannick VICAIRE.

Autre Membre actif : Laurent WAINER

Autre membre : Odette MOUHAD (représentante de FARE-SUD)

Personnel salarié et stagiaire : Hélène BOURGES, Florence COURAUD (Directrice), Sébastien LAPEYRE, Françoise LOUIS, Joanne SIMON, Wiebke WINKLER

Absent et non représenté

Membre du Conseil d'administration : Philippe LEBACQ

### **Préambule**

La date de l'AGE avait déjà été annoncée dans le CNIID-Infos n°29 (fin septembre 2007) et sur la page d'accueil du site internet <http://www.cniid.org>.

Ainsi que le prévoient les Statuts en vigueur à la date de cette AGE, en leur article 19, les convocations à la présente Assemblée Générale ont été expédiées par e-mail le 15 novembre 2007.

Depuis cette même date, l'ensemble des modifications proposées par le Conseil d'Administration est téléchargeable sur l'espace web du CNIID.

### **Ouverture : présences, pouvoirs et quorum**

La liste des membres « Actifs » porteurs d'un droit de vote est la suivante : Judith BECHER, Robert GADESSAUD, Eric GRINDA, Philippe LEBACQ, Serge ORRU, Claude-Noële PICKMANN, Yannick VICAIRE, Laurent WAINER

Les Statuts prévoyant que les délibérations d'une AGE sont valables si au moins ¼ des membres actifs est présent, la séance peut se tenir.

La Présidente remercie l'Assemblée pour sa présence.

### **Délibérations**

Les décisions de l'AGE sont prises à main levée.

Les modifications majeures proposées concernent la composition de l'Assemblée Générale de l'Association et le fonctionnement de ses instances (AG, CA, Bureau) ainsi que la distinction entre cotisations et dons.

La nouvelle version des Statuts, moyennant quelques très légères modifications, est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées. Une copie est jointe au présent compte-rendu et sera publiée très rapidement sur le site internet du CNIID.

### **Clôture**

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie une nouvelle fois les personnes présentes et les convie à boire le verre de l'amitié.

L'Assemblée générale extraordinaire est levée à 18h00.

<sup>1</sup> 8 rue du Général Renault - 75011 Paris